



## Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Mardi 15 décembre 2020]**

Date de la convocation

9 décembre 2020

Date d'affichage

16 décembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 31

Procurations : 1

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Alice GAUTREAU

**Absents** : Thomas DOMENECH

**N° 212/ 2020**

*Secrétaire de séance : Eric PILUDU*

### **OBJET DE DELIBERATION : Approbation du Projet d'aménagement de l'espace public (phase PRO) du quartier de Lentajou**

La Ville de Gaillac s'est engagée avec la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet dans un projet de requalification urbaine du quartier de LENTAJOU. Plusieurs aspects structurels sont traités dans ce projet dont notamment l'aménagement des espaces publics du quartier de Lentajou en co-maîtrise d'ouvrage Ville de Gaillac et Agglomération Gaillac-Graulhet.

Afin d'assurer la coordination des opérations, suite à une procédure de concours unique menée par le groupement de maîtrise d'ouvrage (Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et Commune de Gaillac), l'opération globale a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire dont le mandataire est AR 357 Atelier d'architecture et d'urbanisme.

Le Maître d'œuvre a remis un dossier Projet le 24 novembre 2019 ayant fait l'objet d'une validation du comité technique réunissant élus et techniciens des deux collectivités. Le montant prévisionnel des travaux en phase Pro est estimé à 2,660 M€ HT.

Le plan de financement prévisionnel sera actualisé pour solliciter une aide FEDER sur le nouveau programme 2021-2027.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 3 octobre 2019 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du quartier de Lentajou

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 novembre 2019, approuvant la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics du quartier de Lentajou,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 février 2020 adoptant le projet,

Considérant le projet de requalification du quartier d'habitat social de LENTAJOU à Gaillac situé dans le périmètre de la géographie prioritaire de la politique de la Ville, inscrit dans le Contrat de Ville 2015-2020,

Considérant le projet conforme aux orientations du programme présenté par le maître d'œuvre,

Considérant l'avis favorable du comité technique,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet « aménagement des espaces publics du quartier de LENTAJOU tel que présenté par le maître d'œuvre et d'arrêter le coût prévisionnel définitif de la réalisation des travaux à 2 660 000 € H.T. (3 192 000 € T.T.C.),
- de donner pouvoir à Madame le Maire de faire les démarches nécessaires et signer tout document afférent à la présente décision.

**VOTE** : à l'unanimité des membres présents

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet « aménagement des espaces publics du quartier de LENTAJOU tel que présenté par le maître d'œuvre,

**ARRETE** le coût prévisionnel définitif de la réalisation des travaux à 2 660 000 € H.T. (3 192 000 € T.T.C.),

**DONNE POUVOIR** à Madame le Maire de faire les démarches nécessaires et signer tout document afférent à la présente décision.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Madame le Maire,**

**Martine SOUQUET**

**Fait à Gaillac le 16 décembre 2020**